

GUIDE DE SOUMISSION DES ABSTRACTS

1^{er} mars 2023 : Ouverture de la soumission des abstracts

18 juin 2023 : Clôture de la soumission des abstracts

I. Informations générales

- 1) Les abstracts doivent être soumis en ligne sur le site internet du Congrès, www.congres-gers.com, au plus tard le **18 juin 2023**.
Votre adresse email doit être valide.
Les abstracts envoyés par courrier, par fax ou par email ne seront pas pris en compte.
Les résumés reçus après la date limite ne seront pas acceptés.
- 2) Les auteurs peuvent soumettre plusieurs résumés.
- 3) Le Comité Scientifique prendra la décision finale concernant le type de présentation (communication orale, poster commenté, poster). **Seuls les travaux des médecins inscrits au Congrès seront acceptés.**
- 4) Seuls les résumés s'appuyant sur des résultats d'études validés seront sélectionnés.
- 5) Tous les posters doivent être soumis **en 500 mots maximum** (titre non inclus).
Le résumé doit être structuré selon le modèle suivant :
 - a. Introduction (Aim)
 - b. Matériels et Méthodes (Materials and Methods)
 - c. Résultats (Results)
 - d. Conclusions (Conclusions)
- 6) Les cas cliniques doivent être soumis avec des figures ou vidéos en utilisant le lien d'upload.
Les Power Point ne doivent pas excéder 10 diapositives et ils ne doivent contenir que des images sans vidéos.
- 7) Relecture : les résumés seront relus par le Comité Scientifique. Ils seront ensuite évalués selon les critères listés ci-dessous :
 - Originalité
 - Cohérence de la méthode et des résultats
 - Intérêt pour les sciences
 - Présentation générale

La sélection des résumés sera effectuée en fonction de la moyenne obtenue et des commentaires laissés. Les résumés seront sélectionnés pour être présentés en communications orales ou en posters. Les auteurs seront informés de la décision du Comité Scientifique **en juillet 2023**.



8) Les résumés non conformes aux instructions seront ignorés.

II. Procédure de soumission des abstracts

La soumission des abstracts s'ouvre le 1^{er} mars 2023 et se clôture le 18 juin 2023 à minuit. Les résumés doivent être soumis électroniquement avant cette date, dans le respect des instructions présentées ci-dessus (cf I. Informations générales).

Les résumés peuvent être soumis en français ou en anglais pour une présentation orale ou affichée. Vous pouvez soumettre un abstract déjà présenté ou publié lors d'un autre congrès.

Pour soumettre un abstract, cliquez sur « Appel à communication » sur le site internet du Congrès.

Vous devrez créer votre espace dépositaire avant de pouvoir soumettre un abstract : complétez le formulaire avec vos coordonnées.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur le bouton « J'ai oublié mon mot de passe », et vous recevrez automatiquement un email avec un nouveau mot de passe sur l'adresse email indiqué.

Un email de confirmation vous sera adressé dès la fin de la soumission de votre abstract. Attention ! Une fois que vous l'aurez validé, l'abstract ne pourra plus être modifié.

Secrétariat scientifique du Congrès :

Il se tient à votre disposition pour toute demande de précision :

Par mail : gerson@overcome.fr

Par téléphone : +33 (0)1 40 88 97 97

III. Votre abstract

- 1) Titre du résumé
- 2) Contenu de l'abstract
Corps du résumé selon les 4 paragraphes suivants :
 - a. Introduction (Aim)
 - b. Matériels et Méthodes (Materials and Methods)
 - c. Résultats (Results)
 - d. Conclusions (Conclusions)
- 3) Auteur principal, co-auteurs et affiliations

Si vous êtes plusieurs auteurs à rédiger l'abstract, précisez chaque nom et affiliation **dans l'ordre souhaité d'apparition** , sur le résumé.



IV. Relecture

Relisez l'ensemble des champs complétés afin de vérifier l'exactitude des informations saisies. Si vous avez besoin de faire des modifications, cliquez sur « Modifier l'abstract ».

V. Confirmation

Veillez noter le numéro d'enregistrement de votre résumé.

Une confirmation de soumission vous sera également automatiquement envoyée par mail.